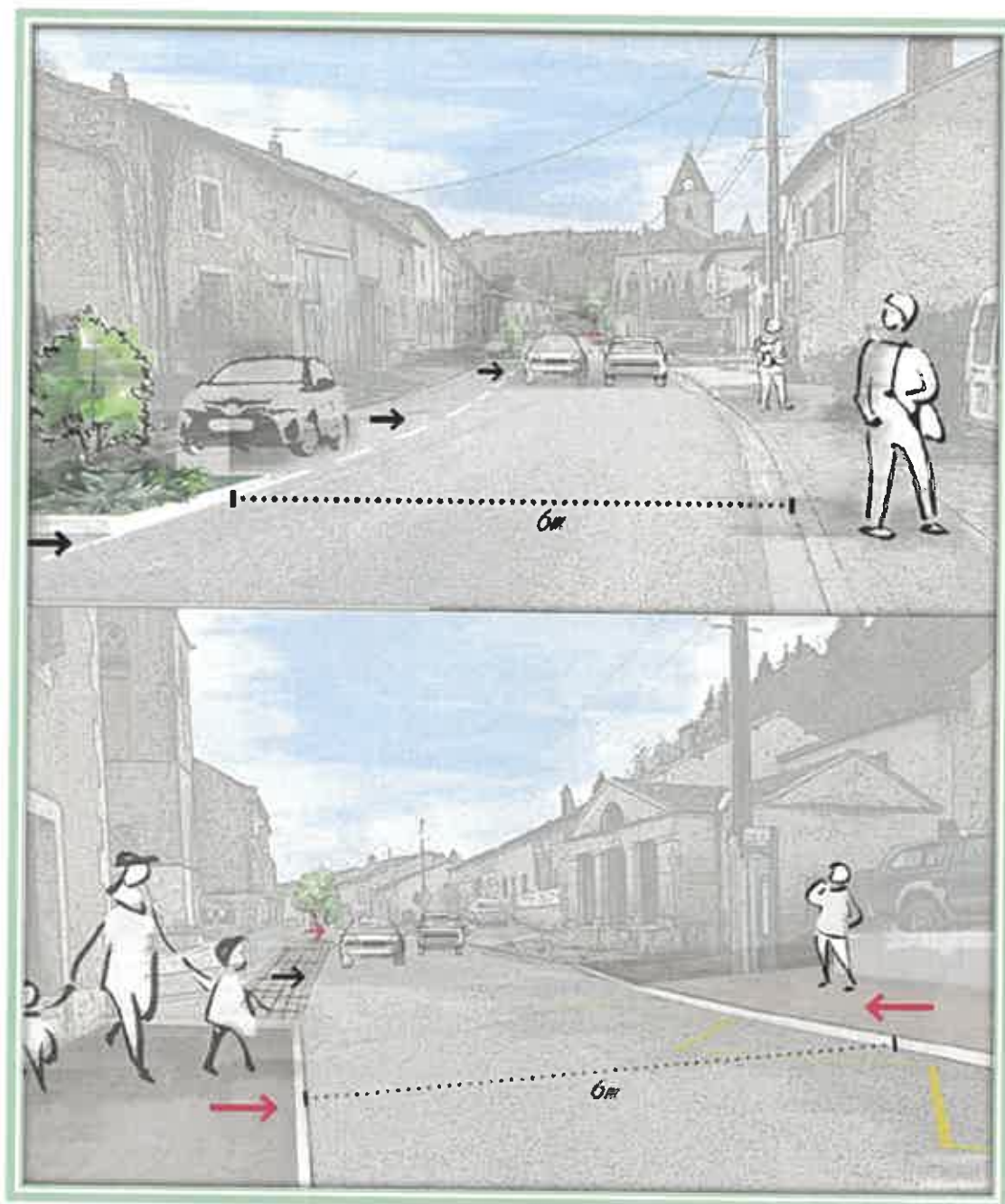


Le evillois



Bulletin d'information n° 45

Octobre 2023



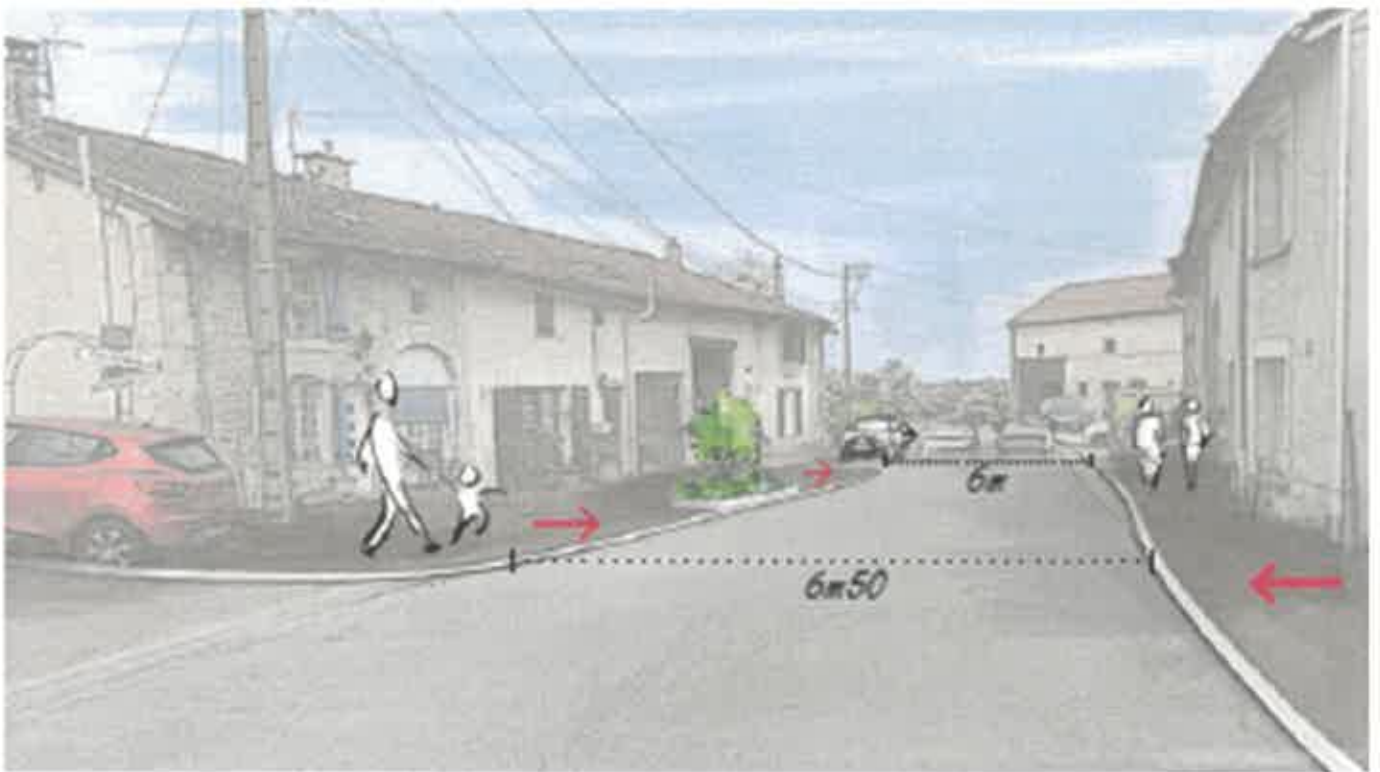
Le Mot du Maire

Encore une année de tous les records en matière de climat ! Les vagues successives de canicules et de sécheresses que nous avons connues ressemblent à celles de l'année passée. Le changement climatique est en route et ses effets dévastateurs sur la nature sont bien présents : tempêtes, inondations, feux de forêts, rivières asséchées, arbres qui meurent... Ces dérèglements nous impactent tous et tous nos gestes éco-citoyens comptent.

Des travaux de voirie ont été réalisés sur les trois villages au cours de cet été. Ils font partie d'une programmation pluriannuelle qui permet de maintenir en bon état l'ensemble de la voirie communale.

L'étude concernant la traversée de Jouy est terminée. Elle a pour objectif d'améliorer la continuité piétonne, d'augmenter la capacité de stationnement et de réduire la vitesse des automobilistes. Ce travail de sécurisation et d'embellissement devrait débuter en 2024.

Pierre BRASSEUR



CARNET

MARIAGES



JOUY

Éric CHARROY et Kelly FRANCOIS le 5 août 2023

CORNIÉVILLE

William CECCHINI et Francine MUNEREL le 5 août 2023

GIRONVILLE

Valentin PETITICOLAS et Jeanne LEPELTIER le 27 juillet 2023



Ils nous ont quittés

JOUY

André LELIEVRE le 12 septembre 2023 à 74 ans

GIRONVILLE

Maria DE MORI épouse ROHR le 27 juin 2023 à 98 ans

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue aux personnes s'étant installées dans notre commune

JOUY

*M. Éric PETITJEAN et Mme Sabrina ROLLIN
M. et Mme Cédric RUBIN*

CORNIEVILLE

M. Valentin CLERCX et Mme Justine LOPEZ

GIRONVILLE

*M. et Mme Jimmy HARBUTIAK
Mme Aurore LEGER*

Bienvenue

Horaires d'ouverture au public des mairies

Corniéville : les lundis de **17h30 à 18h00**

Gironville-sous-les-Côtes : les jeudis de **17h30 à 18h00**

Jouy-sous-les-Côtes : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de **8h15 à 11h45** et les lundis et jeudis de **14h00 à 17h00**.

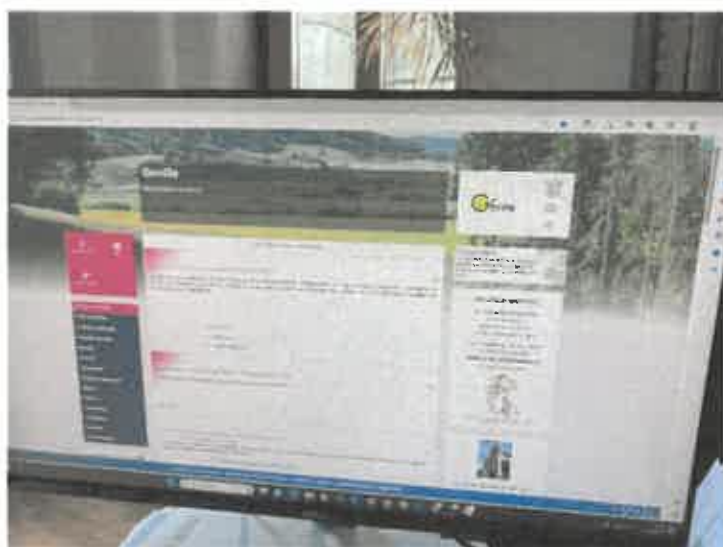
« Merci de respecter ces horaires ».

En cas d'impossibilité de vous rendre en mairie dans les plages d'ouverture au public, veuillez prendre rendez-vous par téléphone auprès de la secrétaire. Merci de votre compréhension.

Le Maire de Géville, Pierre Brasseur, assure sa permanence sur rendez-vous.



lapagelocale.fr/55200-geville, notre site web



Mis en ligne depuis début 2020, notre site web s'étoffe petit à petit.

Ainsi, en parcourant notre site, vous allez découvrir ou redécouvrir notre commune : sa description, son histoire, son patrimoine, son fonctionnement, ses équipements, son actualité, sa vie sociale (scolarité, associations, culture et loisirs, tourisme, ...)

Un agenda rappelle les dates des évènements marquants de

la vie communale ou associative.

Vous y trouverez aussi des infos pratiques de toutes sortes, ponctuelles (coupures d'eau, d'électricité, travaux routiers, inscriptions scolaires, ...) ou permanentes (horaires d'ouverture de la mairie, de la poste, de la déchèterie, coordonnées des assistantes maternelles,...).

INFO POCKET

Pratique et instantané : Info Pocket
Les informations et les alertes de
notre commune en temps réel !



Depuis février 2020, vous pouvez télécharger l'application qui donne les informations urgentes de nos villages.

Sur votre smartphone ou votre tablette.

- Dans votre « play store » ou votre « apple store », faites une recherche : INFOPOCKET
- Téléchargez-la et installez l'application infopocket sur votre téléphone ou votre tablette.
- À la fin de l'installation, cliquez sur l'icône et choisissez : Géville

Vous recevrez une alerte à chaque nouvelle information déposée.

Coupure d'eau, travaux, initiatives bénévoles, nettoyage etc.

À vos smartphones, à vos tablettes !

DÉCHÈTERIE

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Vignot

Horaires d'hiver

LUNDI : 13h-17h
MARDI : FERMÉ
MERCREDI : 9h-12h et 13h-17h
JEUDI : FERMÉ
VENDREDI : 13h-17h
SAMEDI : 9h-12h et 13h30-17h
DIMANCHE : 9h-12h30
Fermée les jours fériés

Horaires d'été

LUNDI : 13h-18h
MARDI : FERMÉ
MERCREDI : 9h-12h et 13h-18h
JEUDI : FERMÉ
VENDREDI : 13h-18h
SAMEDI : 9h-12h et 13h30-18h
DIMANCHE : 9h-12h30
Fermée les jours fériés

DEPUIS le 1^{er} avril 2023 le ramassage des OM et du tri se fait tous les 15 jours

Si vous manquez de sacs de tri, venez en réclamer dans vos mairies aux heures d'ouverture. Ces sacs sont exclusivement réservés au tri !

Sortez vos sacs jaunes le mercredi soir avec vos conteneurs de déchets aux emplacements prévus.

Ce qu'il faut mettre dans les sac de tri

- Bouteilles plastique avec leurs bouchons
- Briques alimentaires
 - produits alimentaires : lait, eau minérale, boissons de toutes sortes...
 - produits d'entretien : pour le sol, l'émail, la vaisselle, les détergents, l'alcool à brûler... (**sauf produits dangereux : destop...**)
 - produits d'hygiène : shampoing, lait de toilette, lotion, etc....
- Boîtes de conserve, canettes et barquettes en aluminium.
- Aérosols (bombes de laque, **mais pas d'insecticide**)



ATTENTION : Les bouteilles, flacons et boîtes de conserve doivent être soigneusement vidés mais il n'est pas nécessaire de les rincer. En effet, ce lavage supplémentaire entraînerait une consommation d'eau et donc un impact négatif sur l'environnement.

- Papier, journaux et magazines, cartons fins.
- Petits emballages plastiques (boîtes d'œufs, pots de crème fraîche et de yaourts, barquettes de beurre ...)
- Les boîtes de conserve contenant des restes et les barquettes sales, les bacs à glaces
- Polystyrène, film plastique (ex. pack d'eau)

Pour mémo et éviter les erreurs de tri: On peut mettre tous les plastiques alimentaires dans le sac jaune

Dans la poubelle habituelle

- Couches culottes, cotons tiges, serviettes hygiéniques...
- Vaisselle cassée; verre cassé
- Restes de nourriture (si pas dans le compost!!)

Si ces déchets se retrouvent dans les sacs de tri, il y a refus et nous sommes pénalisés financièrement.

Les cartons doivent être amenés à la déchetterie et non déposés sur ou à côté des bacs.

Les sacs de tri coûtent cher à la communauté et ne doivent pas être utilisés pour un autre usage.



- Le tarif des concessions des trois cimetières :

La commune ne délivre plus que des concessions trentenaires au tarif de 75€.

- Tarif de la location de la salle municipale de Géville à Gironville :

200 euros (+ 20 € d'octobre à mars) pour une journée (avec cuisine) pour les non-Gévillois ou les Gévillois qui font venir une entreprise extérieure dans la salle municipale ; un chèque de caution de **400 euros** est réclamé au moment de la prise de location.

100 euros (+ 20 € d'octobre à mars) pour une journée (avec cuisine) pour les Gévillois.

40 euros (+ 10 € d'octobre à mars) pour une demi-journée (sans cuisine).

La vaisselle appartient à l'AGL. On peut la louer (20 euros) à la présidente de cette association (Mme SELLIER).

Une participation est demandée pour l'entretien de la salle. Une **attestation d'assurances responsabilité civile** (pour couvrir les éventuels dégâts occasionnés par le locataire) est obligatoire.

Pour toutes les réservations, prendre contact avec **Mme SELLIER** (téléphone entre 18 et 20 heures : 03.29.91.31.01), agent communal chargé de la gestion de la salle.

La salle, la cuisine et ses équipements doivent être rendus propres.

- **L'art de vivre ensemble**

La qualité des relations avec vos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme.



Si vous avez droit à la tranquillité, vous avez aussi l'obligation de respecter celle de vos voisins.

Malheureusement, ces règles simples de bon sens parfois ne suffisent pas.



Extrait de l'arrêté préfectoral n°2000-1269 concernant la réglementation des bruits de voisinage :

Principe général : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :



•des cris d'animaux et **principalement les aboiements.** Qu'il soit nocturne ou diurne, si le bruit occasionné par les aboiements est fort et répété, et qu'il trouble la tranquillité du voisinage, le propriétaire pourra se voir infliger une amende dont le montant peut atteindre 450 euros (article R 623-2 du Code pénal pour le tapage nocturne):

- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage, de jardinage,
- des appareils électroménagers,
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,
- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique,
- des pétards et pièces d'artifice,
- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation...
- de certains équipements fixes : ventilateurs, climatiseurs, appareils de production d'énergie, compresseurs non liés à une activité fixée à l'article R.48-3 du code de la santé publique

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Crottes alors !!!!!

Nos villages et leurs habitants veulent un espace public sain et propre, sans trottoirs ni espaces verts remplis de déjections canines.



Vu ce contexte, il semble important de sensibiliser les propriétaires de chiens.



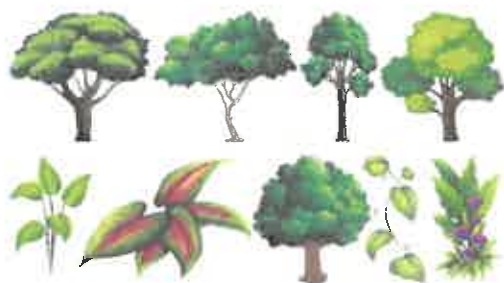
MERCI DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS
DE VOTRE ANIMAL

Propriétaire de chien, afin que la balade de votre chien ne soit plus une mauvaise version des cailloux du Petit Poucet mais au contraire la démonstration que l'on peut avoir un chien et le promener sans salir l'espace de tous.

Merci de ramasser ses crottes !!!

Réglementation : **Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.**

Les **usoirs** sont propriétés communales (cf. le plan cadastral) mais ils sont à la disposition des riverains qui peuvent y garer leur voiture sans gêner le passage des piétons, les décorer et les entretenir à leur frais. La commune peut décider d'y faire des travaux. Tous les frais de restauration des décors (plantation, pavement, etc.) sont à la charge des riverains.



Tout arbuste ne dépassant pas deux mètres de haut doit être planté à plus de 50 centimètres de la limite de la propriété. **Tout arbre** dépassant deux mètres doit être planté à plus de deux mètres de la propriété voisine et ne doit pas la surplomber.

Le numéro du **permis de construire** ou de la **déclaration préalable** doit être affiché sur un panneau normalisé devant l'immeuble ou le terrain affecté par les travaux.





Que tous soient vigilants et n'hésitent pas à appeler le N° 17 quand une activité inhabituelle ou délictueuse attire l'attention ...

Ceux qui sont intéressés par une commande groupée de fioul à prix négocié en octobre, janvier, avril peuvent contacter : rene.martin20@wanadoo.fr (service totalement bénévole). Une cinquantaine de consommateurs de fioul y adhèrent déjà sans aucun engagement.



L'EST RÉPUBLICAIN

Si vous avez une proposition d'article pour l'Est Républicain (nécrologie, mariage, naissance, anniversaire original, commémoration ou souvenir ou rassemblement à caractère historique, réunion de travail ou de loisirs, assemblée générale d'associations, personnage attachant ou atypique, objet ou récolte insolite, fête ou événement remarquable, etc.) n'hésitez pas à contacter **Alain SAINTOT**, le correspondant local de l'E.R., au 06.77.11.96.69 ou envoyez l'information à l'adresse mél : alain.saintot@yahoo.fr avec 1, 2 ou 3 photos non réduites). C'est gratuit ... mais les annonces de décès sur la page « Memoria » et les petites annonces ne sont pas gratuites. On peut toutefois les proposer aussi au correspondant plutôt que de contacter la rédaction de Bar-le-Duc. C'est nouveau ...

INTERDICTION DE STATIONNER

Sauf indication contraire (par signalisation), l'arrêt et le stationnement sont interdits sur les trottoirs art. R417-10 1° du Code de la route (sanction pour arrêt ou stationnement gênant - contravention de 2e classe (35 €) + éventuelle immobilisation et mise en fourrière).

Pensez aux piétons qui doivent emprunter la chaussée et aux conséquences en cas d'accident !

A Géville, une délibération du conseil municipal du 08/03/2011, **INTERDIT LE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR LES POIDS LOURDS DE PLUS DE 3,5 TONNES.**



Vie paroissiale, église de Jouy-sous-les-Côtes:



- L'église de Jouy est ouverte tous les samedis et dimanches de 10 h à 18 h
- Catéchisme pour la préparation à la première Communion le lundi de 16 h 15 à 17 h 15
- Prière des mères tous les jeudis de 14 h 00 à 15 h 00, bienvenue à toutes.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022/2023

Animations hebdomadaires :

- Tous les lundis soirs de 18H45 à 19H30 gymnastique à la salle des Mirabelliers à Jouy-sous-les-côtes.
- Tous les mardis après-midi de 14H00 à 18H00 venez vous divertir à la salle de la mairie de Gironville-sous-les-Côtes.

De petites mains sont les bienvenues lors de ces après-midi pour créer des décorations de Noël en vue de la préparation du Marché de Noël. Pour les plus solitaires, vous pouvez toujours créer vos objets à la maison et nous les déposer à votre convenance à la mairie de votre choix.

Dates à retenir et à noter dans vos agendas :

- le 28 octobre marche nocturne (Les amis du Fort de Jouy)
- 11 novembre, cérémonie au Monuments aux Morts :
 - 10h45 Jouy-sous-les-Côtes
 - 11h15 Corniéville
 - 11h45 Gironville-sous-les-Côtes.
- le 26 novembre, marché de Noël à la salle de Gironville-sous-les-Côtes. A cette occasion, vous pourrez déguster vin chaud, gaufres...
- le 3 décembre, défilé de Saint Nicolas. Il passera dans nos villages sur son magnifique char et distribuera des friandises aux enfants et servira chocolat chaud, vin chaud et gouter aux petits et aux grands sur la place de Corniéville à la fin de sa tournée.

Visites :

- o visite du « Musée de la belle époque » Contacter M. Lanèque au 03 29 92 08 09
- o visite du Fort de Jouy, semaine et week-end sur rendez-vous (prévenir au moins deux jours à l'avance), visite guidée de 1h30 à 2h00, participation libre. Contacter Mme Rousselot au 03 29 92 08 87



LES RÉALISATIONS

À Jouy



- Peinture des portes et volets de la mairie.

- Peinture des menuiseries et des volets de l'ancien hospice.
- Remplacement de la chaudière à gaz dans le logement N°3 de l'ancien hospice



À Gironville

- Création d'un trottoir devant le 41 rue des vergers à Gironville-sous-les-Côtes.
- Terrassement sur la place rue Mohan



À Corniéville

- Changement de l'armoire de commande de l'horloge de l'église.
- Création d'un trottoir devant le 2C rue de la Reine.



- Gravillonnage de la rue saint Symphorien et du parking du cimetière.



À Géville

- Acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse.
- Points-à-temps sur le chemin stratégique.
- Travaux forestiers.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Requalification urbaine, paysagère et sécuritaire de la traversée de Jouy-sous-les-Côtes (RD 908).
- Acquisition de chauffages mobiles pour les églises.

LE BÉNÉVOLAT

- Toiture et huisseries du local technique de la place de Corniéville
- Réfection du mur et de la fontaine de la place de Gironville-sous-les-Côtes



- Fabrication et installation d'une rambarde pour l'escalier de la place de Gironville-sous-les-Côtes
- Fleurissement des trois villages



PÊLE-MÊLE

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE A GEVILLE

M. Éric CHARROY, nouvel agent communal depuis le 1^{er} septembre 2023 a été embauché pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux. Les tâches sont multiples, parfois complexes et délicates. Nous lui souhaitons tout le courage nécessaire et la bienvenue au sein de notre commune.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ÉTÉ 2023



La nouvelle équipe d'animateurs Aurore, Lindsay, Noémie, Sandrine, Phoeby, Ilona et Rémy ont accueilli chaque semaine du 10 juillet au 4 août une quarantaine d'enfants venus de Géville et des villages avoisinant.

Le fil conducteur était de la terre aux étoiles en passant par le monde aquatique.

De nombreuses sorties ont été proposées aux enfants :

- ❖ Ferme de Woimbey
- ❖ Etang de Bysh à Cornieville : une journée de pêche et un accueil inoubliable pour les enfants.
- ❖ Aquarium de Nancy, balade et pique-nique sur la place Stanislas et à la pépinière.
- ❖ Le Goupil



Pour clôturer les quatre semaines de centre aéré les enfants ont organisé une kermesse avec structure gonflable installée dans la cour de l'école pour recevoir et divertir leurs parents .

Tout au long de ces quatre semaines, la joie, la bonne humeur, les activités proposées ont su satisfaire tous les enfants.

Un grand merci à toute l'équipe d'animation qui a su faire de ce centre aéré une belle réussite. A l'année prochaine



REPAS DES VOISINS A GEVILLE

A l'occasion de l'arrivée de l'été, chaque village de notre commune s'est organisé pour accueillir les voisins. De nombreux habitants ont partagé leur repas dans la joie et la bonne humeur.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024



Début 2024, GEVILLE réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie de GEVILLE :

Téléphone : 03 29 91 07 31

Mail : mairie-geville@wanadoo.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

LES AMIS DU FORT DE JOUY-SOUS-LES-CÔTES

Un semestre chargé au Fort de Jouy-sous-les-Côtes

Au premier trimestre les bénévoles se sont réunis plusieurs fois afin de construire puis poser le nouveau pont-levis sur le « pas de souris ». Il a fallu également plusieurs journées pour désherber, entretenir le site et préparer notre grand méchoui qui a réuni le 25 juillet, dans la bonne humeur plus de 100 convives. (ensuite il faut ranger). Assurer les soins aux chèvres, les préparations de chantier et les visites guidées sur rendez-vous demandent également du temps.

Du 8 au 23 juillet 2023 nous avons reçu 5 européens et 5 français



encadrés par Aubin, pour notre Chantier International en collaboration avec le SCI (Service Civil International), 3 étudiants Nancéiens, 1 lycéenne Meusienne, 6 bénévoles de notre association et un ami. Tous se sont activés afin de nettoyer et rejointoyer les murs de chaque côté de la façades de l'édifice. Une descente d'écoulement d'eau a été installée, les garde-corps du pont-levis à bascule réalisés suivant les plans d'origine sont en place, ainsi l'entrée du Fort a retrouvé sa superbe.

Les journées du patrimoine des 16 et 17 septembre ont permis à 55 personnes de découvrir nos bâtiments mais aussi d'admirer la collections d'uniformes (essentiellement français 1939/45), prêtés et exposés exceptionnellement pour l'occasion.

C'est

désormais un nouveau semestre qui commence par le déménagement et la réorganisation de notre atelier, c'est donc avec le sourire que nos bénévoles aidés par 5 étudiants nancéiens se sont réunis les 7 et 8 octobre.

Rappel : N'oubliez pas que vous pouvez visiter le fort en semaine ou le WE, matin ou après-midi, il vous suffit pour cela de prendre RDV au 03 29 92 08 87 (si possible 2 jours à l'avance).



Requalification urbaine, paysagère et sécuritaire de la traversée de Jouy-sous-les-Côtes (RD 908)

Les objectifs :

- Valoriser et marquer le cœur de village
- Redonner une image de centre de village avec un traitement plus urbain et plus aménagé
- Réduire la largeur de la chaussée : 6 mètres par des aménagements ponctuels
- Conserver au maximum les bordures et trottoirs existants
- Inciter les véhicules à ralentir en particulier au cœur du village
- Privilégier les circulations douces accessibles à tous
- Hiérarchiser et organiser les usages sur la voie et sur les trottoirs en créant des espaces fonctionnels différenciés
- Mettre aux normes les arrêts de bus.

Sécurisation de la traverse avec gestion de stationnements et de trottoirs :

- Réduction de chaussée à 6m et 6m50 dans le virage tout en conservant au maximum les bordures existantes (aménagements ponctuels mais cohérents sur la traverse)

- Inflexions de chaussée pour casser la linéarité de la voie au profit de :

- * la continuité piétonne

=> Pose de bordures au niveau des trottoirs élargis et des intersections pour marquer la réduction de chaussée

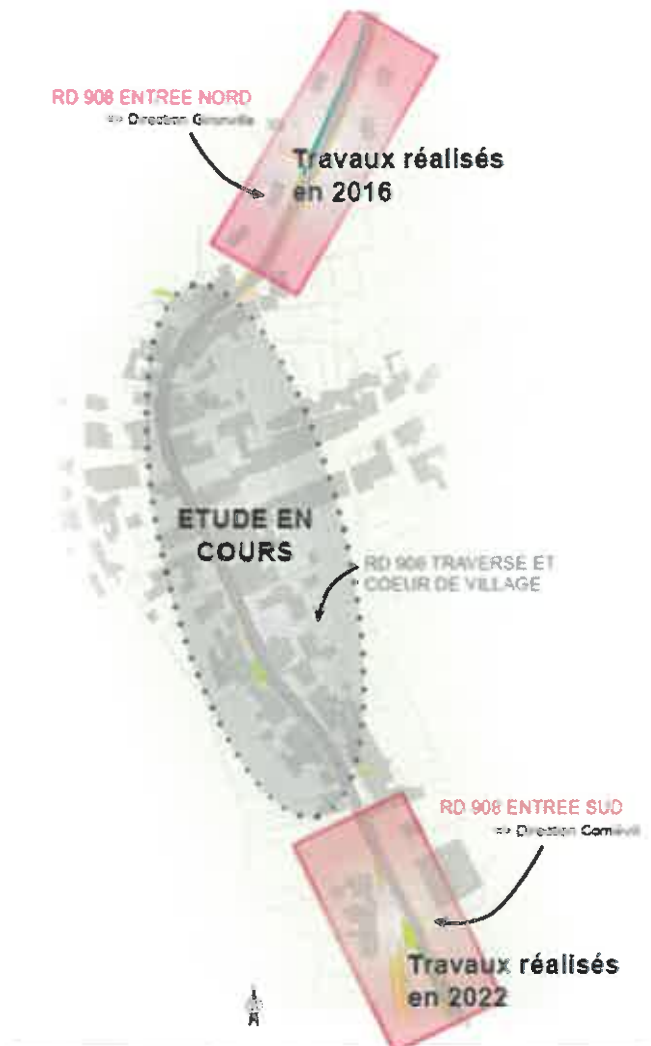
- * du stationnement

=> Stationnement géré sur chaussée par marquage résine pour conserver les bordures et trottoirs existants

Aménagement de modules arbustifs et arborés délimités par des bordures hautes pour protéger et marquer le stationnement longitudinal.

Principes d'aménagements routiers :

- Sécurisation de la traverse avec des réductions ponctuelles de la largeur de chaussée
- Amélioration de la visibilité et sécurisation des différentes intersections, avec prise en compte des triangles de visibilité
- Organisation et hiérarchisation des espaces circulés, stationnés, piétonniers



- Les massifs plantés en limite de chaussée ne dépasseront pas une hauteur de 80cm afin de ne pas créer de masques visuels.
 - La signalisation verticale respectera l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR).
- Les panneaux seront de gamme normale, de rétro-réflexion de classe 2 au minimum. La hauteur sous panneau sera de 2,30 m.
- Les supports des panneaux laisseront une largeur de cheminement de 1,20 m minimum et au besoin des supports ayant une terminaison en forme de crosse seront utilisés.
- Les travaux sur route départementale ont fait l'objet d'échange avec le conseil départemental de la Meuse et une convention de voirie sera établie avant le lancement du marché.
 - La réalisation de quais bus/car respectera le Guide Point d'arrêt de bus et de car accessibles à tous : de la norme au confort, édité par le CEREMA en 2018

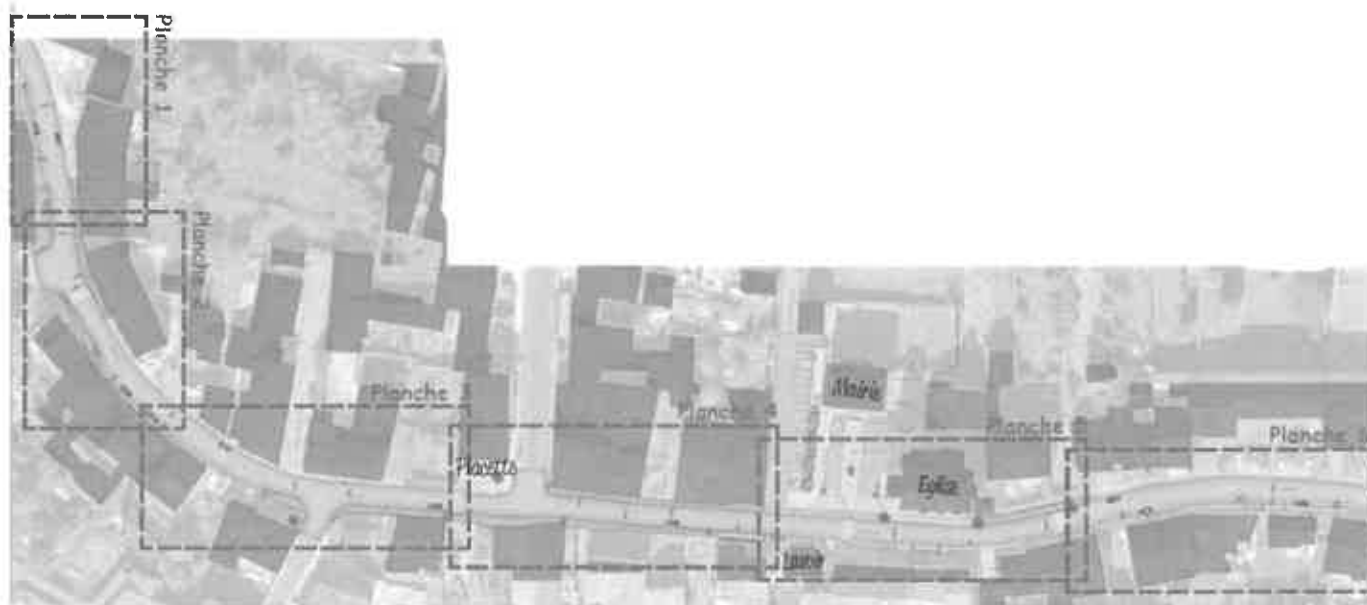
Accessibilité :

Requalification et harmonisation des usoirs afin d'améliorer les continuités piétonnes

- Largeur de trottoir de 1,5 mètres minimum
- Passages piétons normalisés (rabaissement de bordures, bandes podotactiles)
- Organisation et hiérarchisation des espaces : stationnés, piétonniers et circulés par les véhicules...
- Mise aux normes des quais bus (bordures bus, bandes podotactiles...)

Mise en valeur du cœur de village :

- Continuité de la réduction de chaussée devant la place de la mairie par une bande de pavés collés sur chaussée pour ne pas toucher aux aménagements neufs (bordures existantes conservées) et en alignement avec les bordures posées de part et d'autre de la place (trottoir devant habitation et quai bus le long de l'Eglise)
- Mise aux normes des quais bus avec bordures et signalisations adaptées.
- Plantation pour animer la traverse et avoir une cohérence de projet.



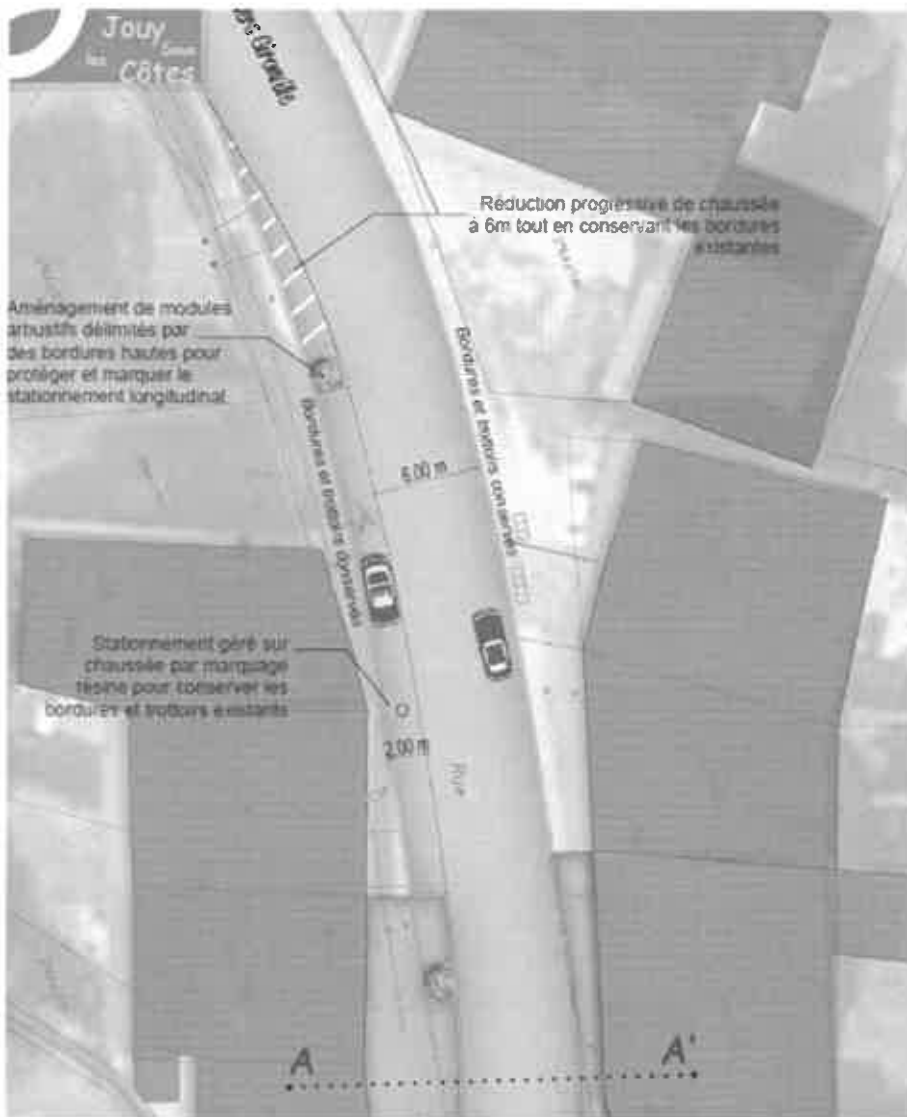


Planche 1

Planche 2

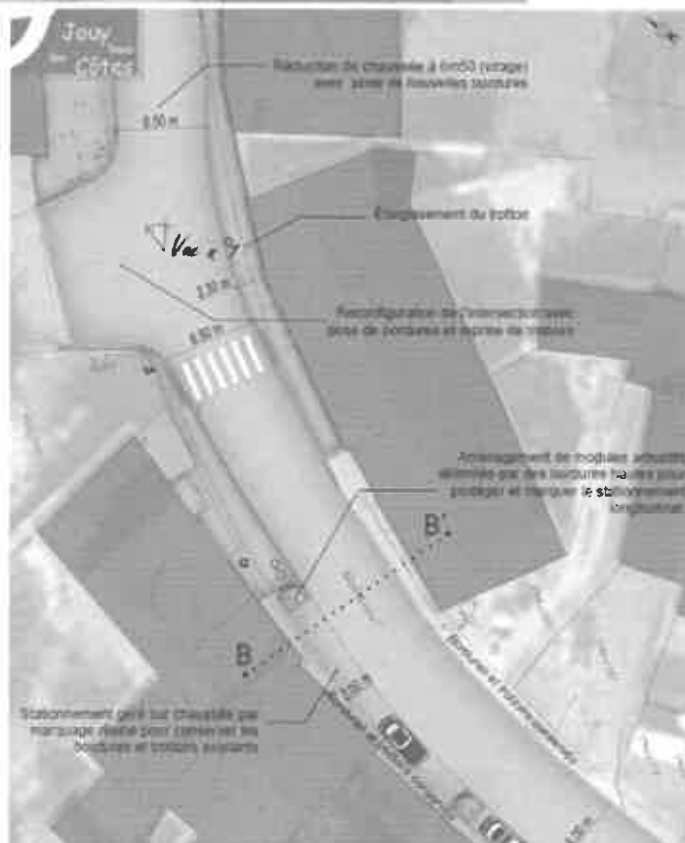


Planche 3



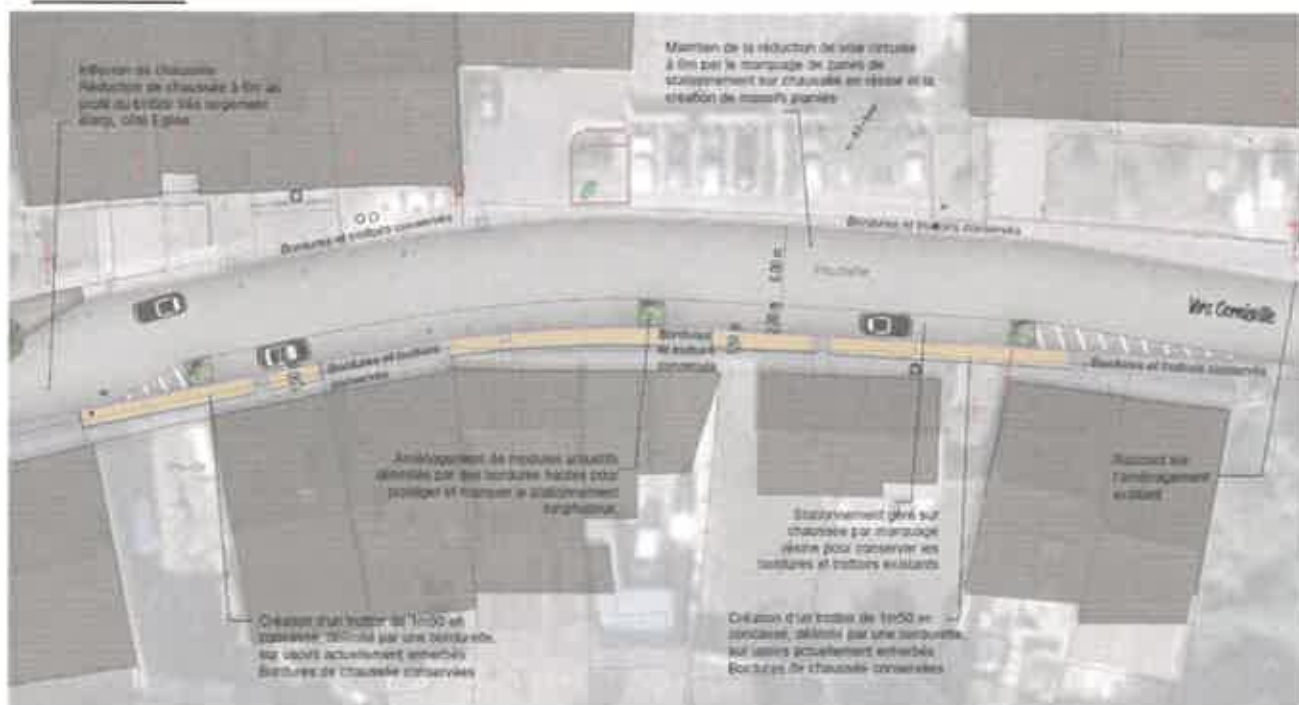
Planche 4



Planche 5



Planche 6



ECHEANCIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

4 ^{ème} trimestre 2023	Appel d'offre
1 ^{er} trimestre 2024	Choix des entreprises
2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2024	Réalisation des travaux
4 ^{ème} trimestre 2024	Fin des travaux

GROUPE SCOLAIRE LES MIRABELLIERS

Les effectifs de l'année scolaire 2023/2024 sont les suivants :

Toute petite section de maternelle (TPS) 2 ans : **3**

Petite section de maternelle (PS) 3 ans : **12**

Moyenne section de maternelle (MS) 4 ans : **17**

Grande section de maternelle (GS) 5 ans : **14**

Cours préparatoire (CP) : **20**

Cours élémentaire 1 (CE1) : **14**

Cours élémentaire 2 (CE2) : **21**

Cours moyen 1 (CM1) : **8**

Cours moyen 2 (CM2) : **13**

Soit un total de **122** élèves.



Les maternelles sont encadrées par Mme Émilie CHENIN PETIT et Mme Valérie ROXIN, ces dernières sont secondées par des ATSEM : Mme Peggy TOCQUARD, Mme Sandrine BAUDIER et Mme Sophie BOUR.

Les cours préparatoires et élémentaires sont encadrés par Mme Nathalie BONZANI, Mme Céline SICHET et Mme Marsaudon.

Les cours moyens sont encadrés par la directrice du Groupe Scolaire de Gévillie, Mme Magali Yung, secondée par Mme Marine Gremillet lors de sa journée de décharge (le vendredi).

Deux AESH viennent compléter l'équipe (Mme Lorie Colas et Mme Adeline Colson).

Horaires scolaires :

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 12h00 et de 13h30 à 16h10

Le périscolaire est encadré par Mme Aurore Jacquemin (directrice), Mme Sandrine BAUDIER et Mme Phoeby Ecoffet.

Horaires périscolaires :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7h30

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h10 à 18h30.



LAURÉATS 2023 CONNUS

BACCALAURÉATS



Vivien BERARDET a obtenu son brevet de technicien supérieur

Jules BURTE a obtenu son baccalauréat Général

Alexandra GUILLERY a obtenu son baccalauréat Général

Marius JAMBOIS-REOT a obtenu son baccalauréat PRO de technicien en prothèse dentaire

Alexis POLITI a obtenu son baccalauréat PRO des métiers de l'électricité

Nora WOTASEK a obtenu son baccalauréat Général avec mention Très Bien avec félicitations du Jury

BREVETS DES COLLEGES

Antonin CLAVEL a obtenu son diplôme national du brevet avec mention Assez Bien

Charlie DALICHAMPT a obtenu son diplôme national du brevet avec mention Bien

Lola GERARDIN a obtenu son diplôme national du brevet

Bruno HENRIOT a obtenu son diplôme national du brevet avec mention Bien



Félicitations !

UN PEU D'HISTOIRE

Pour la République

Organe de résistance et d'action, anticlérical et de libre pensée Meurthe et Moselle, Meuse, Vosges fondé en 1902.

Fête du syndicat clérical-agricole de Jouy-sous-les-Côtes

L'autre dimanche jour de la Saint Vincent a eu lieu la fête patronale du syndicat clérical agricole de Jouy sous les côtes.

Cette fête, jadis si pompeuse et bruyante annoncée à toute volée de nos cloches, au risque de les casser, n'a pas eu grand écho et éclat cette année étant donné qu'on s'aperçoit que ce fameux syndicat clérical qui dit-il fonctionne et prospère d'une façon si merveilleuse et ouvre ses portes toutes au large aux cléricaux et gens de tout acabit pendant qu'il les ferme radicalement aux honnêtes citoyens républicains qui pourraient voir trop clair dans sa boutique électorale et cuisine électorale. On s'aperçoit dis-je que cette société n'est qu'une fumisterie ou flibusterie et agence électorale cléricale et un nid à cancanes municipaux ou congrégations.

Aux dernières élections nos douze apôtres de la réaction et du conseil avaient promis un grand banquet pour le jour de la fête du syndicat clérical apostolique et romain de Jouy si leur liste sortait. Mais voilà le hic ! Six d'entre eux sont restés en panne et sur le carreau et ont été remplacés par 4 républicains sincères et dévoués et 2 dissidents. Et voilà pourquoi la monstrueuse fête syndicale cléricale de la Saint Vincent a fait four et a avorté cette année à Jouy-sous-les-Côtes. Les paysans cafards par excellence et les jésuites à courte robe dégoisent et mentent comme des arracheurs de dents dans la fameuse croix meusienne ; tirent des plans sur la comète aux prochaines élections municipales. Les pauvres les évangélistes Jean Maire et Marc adjoint selon St Luc et le receveur des impôts Matthieu, il pourrait bien se faire qu'ils soient tous nettoyés pour avoir trop jaser dans leur Croix anti meusienne.

A l'issue de l'office du soir une espèce de tombola a été tirée quand même où figuraient de bonnes petite choses et quelques bons petits lots de denrées et comestibles de tout acabit. Il y en avait de toutes les manières et pour chaque goût : du fromage, des crèmes, du chocolat, des bonbons vermifuges. Mais on s'est bien gardé de parler de beurre : et l'on pourrait croire que la vache du syndicat est à sec et qu'on n'a pas osé en payer une tartine seulement crainte de beurrer les épinards cléricaux trop fortement.

À tout seigneur tout honneur. Un des meilleurs lots, un litre de fine champagne a été gagné par le curé et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles et les derniers n'ont eu qu'une brosse à chiendent, une boîte à cirage ou un gobelet de fer blanc d'un sou sinon une surprise désagréable.

Bref le syndicat clérical non patenté de Jouy a fait pour 25 000 francs d'affaires dans l'année au préjudice des marchands épiciers de la localité qui payent de fortes patentes.

Or ce sont encore ces bons apôtres de la réaction et du cafard syndicat de Jouy qui crient le plus contre l'impôt.

Dimanche 12 février 1905

La révolte des « manants » de Gironville

Les habitants de Gironville mènent actuellement une vie plutôt paisible dans un agréable village. Ils ignorent certainement que leurs ancêtres gironvillois, essentiellement des paysans (des « manants »), vécurent au Moyen Âge des heures tragiques et une situation misérable.

A cette époque, vers 1460, Gironville était dans le fief de Huc d'Autel, seigneur d'Apremont et vassal du duc de Bar, lequel est souvent absent. Huc d'Autel en profite pour écraser ses propres vassaux et ses voisins.

Les paysans de Gironville sont alors taillables et corvéables à merci. Ainsi, il leur faut « payer bois et fagots » pour faire cuire le pain du château, payer pour la garde du château, « faire le charroye de bois quand bon lui semble ». En plus, les « manants » doivent labourer les terres de leur seigneur, faucher ses prés et ses blés. Ils sont également contraints de travailler aux fortifications de son château selon le bon vouloir de Huc d'Autel (« faire haie d'épines et de pieux de fortification, toutes et quantefois que lui plaît »).

Les révoltes sont impitoyablement matées. En cas de refus, le réfractaire connaîtra le cachot. Parmi les sanctions les plus couramment appliquées figurent 8 jours de prison sans manger. Mais Huc d'Autel affectionne la torture, notamment par le feu. Les manants signalent même que « certains sont « destitués de leurs membres ».

Ils reprochent également à leur seigneur d'envoyer de nuit des hommes d'armes qui mettent le village à sac, « rompent les maisons, enfoncent les portes avec des haches, de prendre les hommes, battre les femmes anciennes et jeunes et prendre tous les meubles, vaches et chevaux ».

Un autre reproche que font les manants de Gironville à Huc d'Autel : l'enlèvement dans son château de toutes les filles en âge de se marier et de les retenir prisonnière jusqu'à leur mariage dans son propre fief (afin de conserver dans son fief suffisamment de manants corvéables et taillables à merci). Les jeunes filles étaient gardées au château dans une tour appelée « la tour des femmes ».

Huc d'Autel, on le voit, ne s'embarrassait pas de scrupule pour décider de la vie de ses sujets. Lesquels, excédés par les exactions de leur seigneur, décidèrent de se plaindre auprès de René d'Anjou, duc de Bar, également roi de Jérusalem et de Sicile, à qui ils adressèrent une requête. Mais aucune de ces accusations ne portera préjudice à Huc d'Autel qui, devant le prévôt auprès duquel il dû s'expliquer, nia tous les faits qui lui étaient reprochés dans cette requête et déclara qu'il s'agissait d'odieux mensonges.

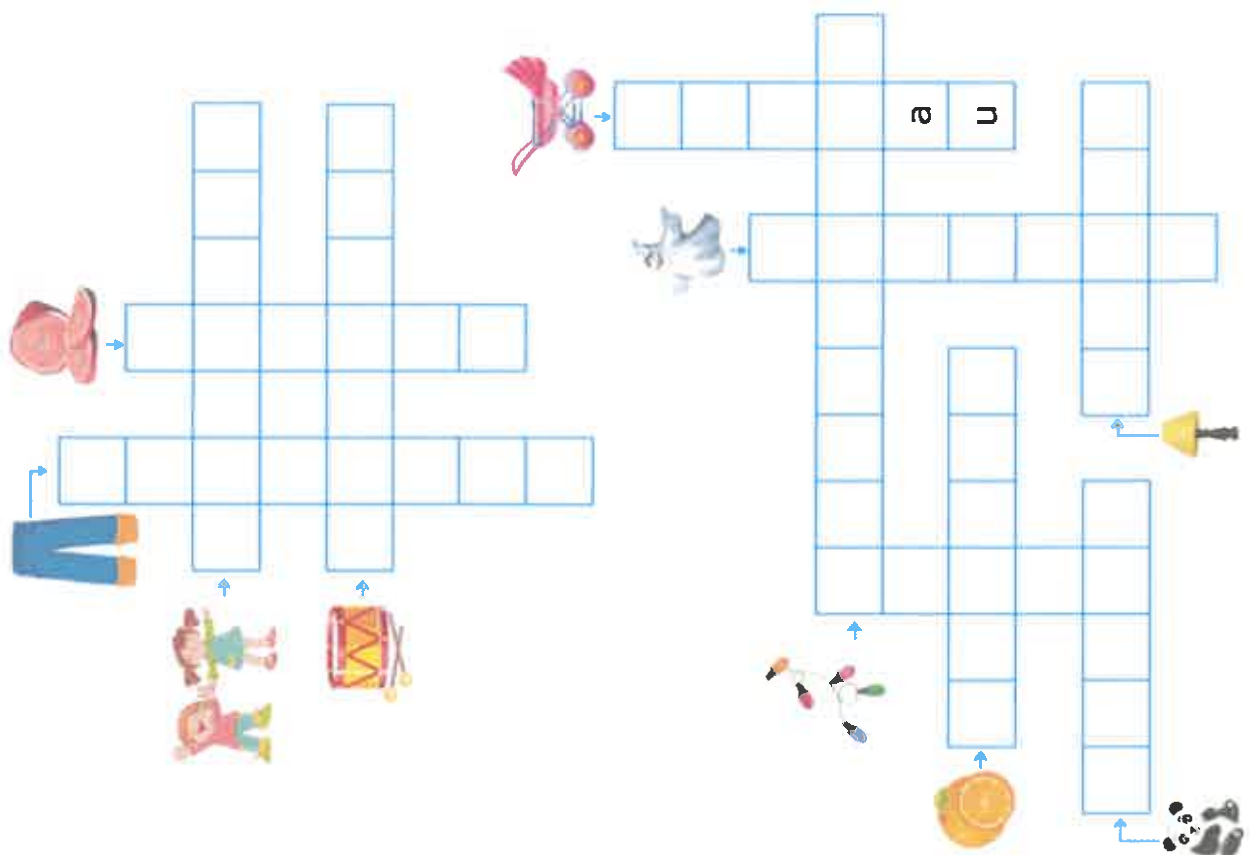
Article rédigé à partir de documents du journaliste Bernard Oudin et de l'historien M. Bonabelle.

Le coin des petits

COLORIAGE



Avec des crayons de trois couleurs différentes, trace le chemin qui conduira chaque chat vers son occupation favorite.



Idée Recette :

Bonjour à tous, pour pouvoir démarrer la saison automnale tout en douceur, je vous propose de réaliser de délicieux beignets à la pomme !

Ingrédients : pour 15/20 beignets

- 4 pommes
- 250g de farine
- 200g de lait
- 2 œufs
- 2 c a s d'huile
- 1 sachet de sucre vanille
- 1 sachet de levure chimique
- 1 pincée de sel
- huile de friture
- sucre
- cannelle

C'est parti !

Commencez par mélanger tous les ingrédients secs dans un saladier. Puis ajoutez les œufs, le lait ainsi que l'huile. Hop ! La pâte à beignets est déjà prête !

Pelez vos pommes, retirez le cœur et coupez-les en rondelles.

Faites chauffer votre bain d'huile.

Trempez les rondelles de pomme une à une dans la pâte à beignets et plongez-les dans l'huile.

Retournez les beignets et sortez les de l'huile une fois bien dorés des deux côtés.

Placez-les sur du papier absorbant puis saupoudrez de sucre et/ou de cannelle (selon vos goûts !)

Et voilà un délicieux goûter prêt en moins de deux 😊 !

Bon appétit les gourmands !



Comité de rédaction : Pierre BRASSEUR, Élisabeth JANTZEN, Camille MATHIS, Norbert LOUZAOUEN, René MARTIN, Nathalie RÉGÉ, Anne-Marie ROCQUIN et Gilles ROCQUIN .

GEVILLE 26/04/2023

Loisirs : le club cale son calendrier d'animations

L'assemblée générale de l'association Géville Loisirs créée en 1980 s'est tenue en la mairie de Gironville le samedi 15 avril à 18 h.

Bureau. Le bureau et les membres ont été renouvelés. Parmi les 16 membres, Murielle Sellier est maintenant présidente, René Martin, vice-président et Elisabeth Jantzen trésorière. Nathalie Régis sera la nouvelle secrétaire.

Bilan. La trésorière a rappelé les animations de l'année 2022 (brocante, Saint-Nicolas, marché de Noël, concours de taret, loto et club du mardi). Le bilan de celles-ci s'établit avec un solde positif de 4 914,50 €. En conséquence, FAGL ne demandera pas de subventions municipales.

Club et gymnastique. La présidente a proposé de continuer le

club du mardi qui attire une trentaine d'habitants et la gymnastique des mercredis à 18 h 30 avec Camille Jantzen comme coach bénévole.

Animations 2023. Une marche avec repas froid le dimanche 11 juin à 10 h, la brocante et la fête patronale des 5 et 6 août à Jouy, la brocante et la fête patronale les 19 et 20 août à Corniéville, le marché de Noël à Gironville le 26 novembre et le défilé de saint Nicolas le 5 décembre qui permettra de profiter de bonbons les 115 Gévillois de moins de 12 ans.

Projets. Trois nouvelles propositions ont été faites : une brocante annuelle à Gironville, une chasse aux œufs à Gévaux et une excursion à la Mine de Viringéville. Elles seront étudiées.



Trois nouvelles propositions d'animation ont été faites au cours de l'assemblée générale

GEVILLE 04/05/2023

Les descendants des Debras se retrouvent « au hangar »



Cousinade Debras à Jouy 30 avril 2023.

Norbert Debras a accueilli dans le hangar où il a regroupé son matériel et ses activités artisanales ce week-end, une soixantaine des 171 descendants d'Albert Debras, né en 1903 à Montsec, décédé en 1974, et de son épouse Marthe Collin, née à Richécourt, en 1910, décédée en 1998.

Ces deux Meusiens de la Woëvre ont eu 10 enfants, 28 petits-enfants, 64 arrière-petits-enfants et 69 arrière-arrière-petits-enfants. « Une sâprée famille » comme disent les Côtinats.

C'est Philippe Herbulot de Sedan, un cousin de Norbert, Martial et Florence, les derniers Debras restés en Woëvre, qui tient depuis de nombreuses années l'arbre généalogique de la famille disséminée en France, des Ardennes à Perpignan, en passant par l'Alsace, la Dor-

dogne, la Marne, le Loiret et Paris.

La cousinade s'est terminée dimanche à 5 h du matin. L'ambiance a été extraordinaire. Les cousins se sont retrouvés ; certains ne s'étaient pas vus depuis longtemps quand d'autres ont gardé des liens réguliers.

Rendez-vous dans 2 ans

Comme les arbres, les branches familiales poussent dans différentes directions mais les racines sont les mêmes : ils ont tous partagé les souvenirs d'enfance autour de Marthe et Albert Debras et leurs aventures à Xivray-Marvoisin où ils s'étaient installés en 1956 après 13 ans « d'exil » dans les Ardennes.

La décision a été prise de réitérer cet événement dans 2 ans, « même jour, même heure, mêmes pommes ».

GEVILLE 19/05/2023

A la découverte des étangs du CEN

Après son assemblée générale en la salle des mirabeliers à Jouy-sous-les-Côtes, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine a programmé une découverte des étangs qu'il vient d'acquérir à Géville. Mais la réunion s'est prolongée, si bien que la vingtaine de Gévillois qui s'étaient déplacés dans la forêt, sur la frange de la Meuse qui marque la frontière avec la Meurthe-et-Moselle, a attendu les membres du CEN... et un certain nombre sont rentrés chez eux, dépités par cette trop attente.

Il est vrai que de très nombreuses personnes ont assisté à cette assemblée au

tour du président du CEN, Alain Salvi, de Sylvain Denoyelle, président de la Codecom, et de Pierre Brasseur, maire de Géville. Le CEN gère, grâce à ses 70 salariés, 379 sites pour un total de 7 842 habitants. Son partenariat avec la région Grand-Est, l'agence de l'eau Rhin Meuse, ses principaux financeurs, ainsi que les quatre conseils départementaux de Lorraine en lien avec les communes, est fructueux et exemplaire.

Finalement, la découverte des trois étangs de la Mosée, de la grande et de la petite Bruneseaux, appartenant désormais au CEN, s'est faite quand même, mais avec du retard.



Un chevreuil en goguette dans le village

Depuis plusieurs jours, un brocard parcourt la rue des Vergers à Gironville et n'hésite pas à frapper aux fenêtres des vérandas. Mais il charge celles et ceux qui veulent l'approcher. Ce lundi matin, il est même venu narguer les Magounots jusque sous leurs fenêtres. C'est le charme de la vie « sous les côtes ».

GEVILLE 11/06/2023

Les bénévoles de l'AGL préparent les fêtes estivales



Les fêtes patronales de Jouy-sous-les-Côtes et Corniéville se préparent activement.

Réunis à la mairie de Jouy-sous-les-côtes jeudi dernier à 18 h autour de Murielle Sellier, Julie Floquet et Nathalie Régé, une dizaine de bénévoles de l'AGL (Association Géville Loisirs) assistés par Pierre Brasseur, le maire, et Élisabeth Jantzen, la secrétaire, ont rondement mené la logistique préparatoire des festivités estivales à Jouy-sous-les-côtes (5 et 6 août) et Corniéville (19 et 20 août) sans oublier la marche de l'AGL à Gironville de ce dimanche 11 juin.

Commandes de bières, eaux, vins, viandes, frites, pains, DJ, chapiteaux, BBQ, réfrigérateurs, friteuses, forains et gestion prévisionnelle des installations d'au moins 50 exposants aux deux brocantes, préparation des arrêtés municipaux pour la voirie, les toilettes, les parkings, planning des bénévoles : tout y est passé.

Et tout sera fin prêt pour ces fêtes patronales campagnardes fort appréciées depuis plus de trente ans dont la pandémie nous avait privés.

Geville 11/06/2023

Samedi inclusif au fort de Jouy



Des résidents du foyer de Saint-Nicolas-de-Port sont venus donner un coup de main aux bénévoles.

Ce samedi 10 juin, pour la première fois, le fort a accueilli cinq bénévoles accompagnés par leur référent Édouard Pilloy, éducateur au foyer des Saulniers à Saint-Nicolas-de-Port, géré par l'AEIM 54.

Ils ont participé à la préparation du méchoui du 25 juin, intégrant rapidement l'équipe des amis du fort de Jouy, au travail comme lors du repas. Chacun a pu évoluer à son rythme, en étant fier de se rendre utile. Un des participants a même dit : « Je suis heureux d'avoir pu travailler avec vous. Je reviendrai ! »

GEVILLE 13/06/2023

Une messe sera dite à Gironville-sous-les-Côtes le 18 juin

À l'occasion de la fête des pères et de la Saint-Léonce, le curé de la paroisse célébrera une messe **dimanche 18 juin à 10 h 30** dans l'église fortifiée et classée Monument historique de Gironville-sous-les-Côtes. À l'issue de l'office, les paroissiens pourront visiter le clocher à l'hourd, repérer le graffiti de 1830 « Vive le roi » et commémorer l'Appel du général de Gaulle et l'ultime défaite de Napoléon.



Photo ER/Frédéric MERCIER

Geville 20/06/2023

Les hirondelles, des petits oiseaux captivants



Au cours de la rencontre, les participants ont appris à distinguer différents nids.

Arnaud Brasselle, naturaliste du PNRL (parc naturel régional de Lorraine) a captivé 18 Gévillois dernièrement en leur apprenant à compter les hirondelles dans leurs trois villages. Désormais les petits oiseaux de 25 grammes à la queue bifide franchissant 10 000 km annuellement et capables de retrouver leur nid « en ciment naturel » dans la moindre grange ou sous les toits, n'ont presque plus de secrets pour les participants à cette réunion.

Organisé par la municipalité, ce rendez-vous tourné vers la

nature permettait d'apprendre à distinguer les nids des hirondelles de fenêtre de ceux des hirondelles rustiques et des martinets de plus en plus rares et de renseigner l'ordinateur central du PNRL qui comptabilise avec soin toutes les observations des ornithologues bénévoles.

Une vingtaine de nids

Au cours de la promenade découverte rue du fort et rue du château, une vingtaine de nids ont été observés dont 6 artificiels.

~~26/06/2023~~
**Geville • Katy K à l'école
des Mirabelliers**



Katy K a fait dessiner aux enfants des personnages de manga.

La fin de l'année scolaire approche au péricolaire de l'école des Mirabelliers de Geville, et les ateliers périscolaires touchent également à leur fin. L'illustratrice Katy K intervenait récemment pour la dernière fois de l'année auprès d'un groupe de 12 enfants, qui ont pu apprendre à dessiner des personnages de mangas au cours de 5 séances de travail.

Tout au long de l'année les enfants ont participé à des ateliers variés, notamment autour du cirque, avec le Perse Circus, des jeux sportifs avec Cécile Reiter, du théâtre avec Guillaume Louis, de la sculpture sur bois et en carton avec Jean Bergeron et Eric Delacroix. Ils ont aussi été sensibilisés au handisport grâce à Yoaine Mat et aux soins animaliers avec Sophie Calvi.

La Codecom Côtes de Meuse-Woëvre continue de faire du scolaire sa priorité

La suite des gros travaux réalisés à cette d'Apremont, jeudi avant le conseil communautaire, a permis de rappeler que les écoles constituent le premier poste budgétaire de la collectivité. Malheureusement, les établissements scolaires ne sont pas les seuls à bénéficier de ces services offerts : les choix politiques sont clairement assumés.

Dernier conseil communautaire avant les vacances : c'est à Apremont-la-Forêt que les élus de la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre se retrouvent ce jeudi soir. Avant la séance, le président Sylvain Denoyelle a proposé de leur faire visiter le groupe scolaire afin de leur présenter les gros travaux effectués en 2022, réalisés par des entreprises locales. Il y en a eu pour 200 000 €, rappelle-t-il.

Ce budget a permis de changer le revêtement de sol dans des classes, de substituer les planchers avec des néons par des dalles en led pour donner une ambiance lumineuse naturelle. À l'extérieur, le court de l'école a été repensé, avec création d'un parking végétal. Quant au chauffage au gaz, il a été remplacé par des pompes à chaleur.

« On a toujours voulu anticiper, explique Sylvain Denoyelle. Pour l'école de Vi-

gnyelles on avait, dès 2010, choisi un système avec des plaquettes. Pour le bâtiment de la Codecom, on a opté pour la pierre naturelle. Ainsi, si on a été impacté par des surcoûts énergétiques, ce n'était pas dérangeant. » Le programme d'investissement a ainsi permis la réalisation de l'aménagement.

Le scolaire, premier poste budgétaire

Reprent tout ce qui a été entrepris, Daniel Bernard, le maire de Bény-en-Woëvre, vice-président en charge des affaires scolaires, glisse : « On est peut-être la commune qui a le mieux équipé que dans certaines villes. »

Et quand on regarde l'investissement autour de l'école, « on les effectifs restent stables », on se dit que les enfants sont confortables dans de bonnes conditions. « Derrière, il y a des espaces verts dont ils peuvent profiter avec leurs enseignants », montre Daniel Bernard. Un city-sta de proximité à leur disposition à proximité.

Aux élus qui semblent apprécier le rapide tour, Sylvain Denoyelle glisse : « On pourra faire la même opération à Jory. » Il réaffirme la volonté de faire du domaine scolaire une priorité de l'intercommunalité. C'est



Visite par les élus de la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre, avec le président Sylvain Denoyelle à droite, des classes où le revêtement de sol a été changé. Photo F. A. G.

d'ailleurs son premier poste budgétaire.

Plus de RPI éclaté avec des classes dispersées, la politique est clairement définie depuis plusieurs années. « On a préféré disposer de quatre groupes scolaires : Vigneulles, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Géville et Apremont, ce tout est neuf ou pratiquement, et auxquelles on offre la même prestation de services. » Tous les établissements disposent d'un accueil périscolaire.

Pour la cantine, il a été décidé de restructurer tous les repas à Vigneulles les Bains : plus de 50 000 par an, se ayant de plus en plus moines à des produits locaux grâce à agricole, et de les schématiser sur place. « On verse une subvention d'équilibre de 176 000 € pour ça, mais c'est un choix politique de vendre à perte. »

Une classe sauvée, une classe ouverte. Ces efforts constants en fa-

veur de l'éducation, c'est un argument pour plaider, avec succès, le maintien d'une classe à Vigneulles, et c'a contribué à obtenir l'ouverture d'une autre à Géville.

Le président n'oublie pas de mentionner sa vision la politique petite enfance menée par la Codecom : elle constitue parfaitement un avantage et participe tout avant à l'attractivité de ce territoire qui ne manque décidément pas d'atouts.

• François-Xavier Gelinard

Une exposition insolite en forêt

Une exposition insolite s'est tenue dans la forêt de Jous-sous-les-Côtes le week-end du 16 juin. Les élèves des cinq classes de l'école « Les Mirabelliers » à Géville ont investi les lieux dès le vendredi afin d'y installer leurs œuvres axées sur la thématique du végétal.

Un projet sur plusieurs années

Ce projet avait une double finalité : présenter aux parents « leur forêt pédagogique », dont la gestion a été confiée à l'école par la commune de Jous-sous-les-Côtes cet automne, et proposer aux élèves et à leurs familles une promenade artistique dans un lieu atypique afin de développer chez les plus jeunes leur intérêt pour l'art.

Objectif réussi : de nombreuses familles ont fait le déplacement durant tout le



Des œuvres axées sur la thématique du végétal.

week-end et les enfants ont présenté, non sans fierté, leurs installations.

D'autres actions seront pro-

posées l'année prochaine car le projet de forêt pédagogique va durer plusieurs années.

Geville ■ Nécrologie 02/07/2023

Maria Rohr est décédée

Bien connue et appréciée des Gévillois avec qui elle jouait, tricotait, cousait et causait tous les mardis après-midi à l'AGL, Maria Rohr est décédée à l'hôpital de Commercy ce 27 juin.

Née Maria De Mori en Italie le 16 octobre 1924, elle a émigré avec ses parents mineurs à Thil (54) avant d'épouser Eugène Rohr, porion à la mine de Rédange (57) où elle a résidé jusqu'à la retraite de son époux.

Eugène et Maria ont eue deux filles nées en 1949 et 1953, trois petites-filles et une arrière-petite-fille.

Après la mort d'Eugène à Villerupt (54) en 2007, Maria rejoint sa fille aînée Viviane et son époux Guy Bertrand au presbytère norbertin de Gironville où elle a pu à loisir s'occuper du jardin, des fleurs et de ses tricot.

Elle était la doyenne de Giron-



ville-sous-les-Côtes où une cérémonie religieuse en son honneur a été célébrée ce vendredi en l'église. Son corps a ensuite été transféré au cimetière de Rédange, dans le caveau familial.

Nos condoléances.

Geville 29/06/2023

Les amis du fort organisent un méchoui géant



Ils sont venus du Nord, de Nancy, Thionville, Vesoul, et même de Wallonie pour participer au méchoui du fort de Jouy.

C'est 110 convives dont certains venant du Nord, de Nancy, Thionville, Vesoul, et même de Wallonie qui ont apprécié l'excellent méchoui proposé par les amis du Fort de Jouy dans les chambrées bien fraîches du vieux fort de 1885.

L'agneau et le porc grillés

doucement pendant plus de 7 heures ont ravi leurs papilles ainsi que le pain cuit dans le four restauré et chauffé progressivement depuis trois semaines.

Cet événement a pu se dérouler grâce aux 15 membres du staff qui accueilleront bientôt les bénévoles du SCI.

Apremont-la-Forêt 30/06/2023

La Codecom a la main sur les dossiers structurants

Urbanisme, financements des projets, salle polyvalente, rivière la Creuse... De nombreux sujets ont été abordés lors du dernier conseil communautaire, en préambule puis durant l'ordre du jour.

C'est à Apremont-la-Forêt que les élus de la communauté de communes Côtes de Meuse-Woevre se sont retrouvés pour la dernière fois avant les vacances estivales.

■ **Urbanisme : « Avoir un projet cohérent »**

Le cabinet qui accompagne la communauté de communes Côtes de Meuse-Woevre pour l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme intercommunal), a dû rencontrer les 25 communes membres. Après la tenue d'un comité technique le mercredi 21 juin, un comité de pilotage est fixé le 12 juillet avec des directions. Le calendrier prévoit une réalisation fin 2025.

L'incertitude reste l'impact de la mesure ZAN (zéro artificialisation nette), qui inquiète les élus. Si « le Sénat » est à l'écoute de la ruralité, reste à savoir ce que l'Assemblée nationale décidera. « On a la faiblesse de croire que l'on sera mieux écouté si l'on arrive de façon organisée sur le



Le conseil communautaire s'est réuni dernièrement à Apremont-la-Forêt. Photo F.X.G.

territoire », prévient le président Sylvain Denoyelle. Et d'insister sur la nécessité « d'avoir un projet cohérent ». Il estime que « l'on aura un potentiel de coopération financière qui sera plus fort dans une approche intercommunale ».

■ **Dossiers : se réunir avec les financeurs**

Si la Meuse dispose d'une enveloppe de 15 M€ pour soutenir les projets DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), « la demande correspond au double », note Sylvain Denoyelle.

D'autres dispositifs peuvent être sollicités : DETR, dotation de soutien à l'investissement local, Fonds Vert, « il n'y a de la stabilité avec la DETR parce que ça passe en commission, ce n'est pas les élus qui le votent. On va demander aux services de l'État où sont les dossiers ».

Il souligne aussi que « tout n'est pas toujours optimisé » et que des enveloppes régionales ne sont pas mobilisées par méconnaissance. « Il faut qu'on cite tout ça », c'est la raison pour laquelle la Codecom compte organiser, fin janvier, une conférence des

maires avec les financeurs pour regarder tous les dossiers, avec un suivi ».

■ **Salle polyvalente : une étude de faisabilité**

La Codecom a le statutement du cabinet d'architecture Ligne H pour une étude de faisabilité concernant une réfection globale de la salle polyvalente intercommunale de Vaincuelles-lès-Batteménil. La salle est jugée « pas très fonctionnelle », qualifiée « de passoire thermique ». Une étude avait déjà été menée l'an dernier pour étudier la solidité des armatures,

mais aussi en lisager l'isolation et l'installation de panneaux photovoltaïques. « On regarde les coûts et à un moment donné il est peut-être plus utile de lancer une étude globale... » Une réhabilitation d'ensemble et aux normes actuelles permettrait sans doute d'obtenir des financements plus importants, plutôt que de procéder à une réfection par morceaux. L'an dernier, 30 000 € ont été investis rien que pour le chauffage.

« Il y a tellement à faire qu'il vaut mieux se faire accompagner », Sylvain Denoyelle. « On pose tout à plat et on regarde. On prendra des décisions dans de bonnes conditions ». Peut-être qu'une reconstruction sera préférable à une reprise de ce bâtiment qui date de 1971.

■ **La Creuse : maîtrise d'œuvre validée**

Une réunion a eu lieu le 25 mai dernier pour valider le point sur le dossier de la rivière la Creuse avec l'Agence de l'eau et le bureau d'études d'IRSI.

Un accord a été conclu sur le financement de l'œuvre qui sera opérée en fin d'année ou au début de l'année prochaine. Elle sera subventionnée à 80 % par l'Agence de l'eau. Il s'agissait de reprendre ce dossier, et l'avenant de maîtrise d'œuvre a été validé.

■ F.X.G.

Géville • Les CM2 en partance pour le collège dotés d'un dictionnaire 11/07/2023



Les futurs collégiens ont reçu un dictionnaire.

Pierre Brasseur, maire de Géville, et Joël Klein, maire de Broussey-Raulecourt, ont félicité les élèves de CM2 de Magalie Jung et leur ont offert un beau dictionnaire à l'ancienne. Les futurs collégiens rêvent de devenir fermier, gendarme, gendarme à cheval, coiffeuse, tourneur fraiseur, routier.

Géville • Les Joviciens ont joui à nouveau du plaisir de se retrouver à Jouy-sous-les-côtes

Les Joviciens ont passé une très bonne soirée des voisins le soir du 7 juillet. Depuis des années, ils l'avaient oubliée mais en 2023, relancée et organisée par la municipalité, elle a fait le plein. Une cinquantaine d'habitants de 7 à 77 ans se sont retrouvés dans la cour de l'ancienne école, pour partager l'apéritif offert par les élus ravis de ce succès et les victuailles apportées par chaque famille.

L'ambiance très villageoise, comme au bon vieux temps, était chaleureuse et bon enfant, fondée sur le partage et la bonne humeur et en toute sécurité. Chacun est reparti à la tombée de la nuit, après avoir rangé les tables et les bancs « sous le préau » et l'on se réjouit déjà du rendez-vous de l'été prochain ! Mais d'ici là, on se retrouvera à la fête patronale organisée par l'AGL les 5 et 6 août, avec bal et brocante !

Géville • Fête des voisins et de l'été chez les Magounots 20/07/2023



Ce soir-là fin juin, une cinquantaine de Magounots et quelques Cotitiats de Jouy-sous-les-Côtes ont fêté l'été sur l'esplanade de l'église de Gironville sous un ciel bleu turquoise exceptionnel. Ils ont grillé leurs viandes sur les barbecues prêtés par de sympathiques habitants après avoir dégusté le punch lorrain et les apéritifs offerts par Norbert, Camille, Jacqueline et toute l'équipe de la municipalité. Cette conviviale et riante assemblée s'est séparée à la tombée de la nuit.

Géville ■ Mariage 23/07/2023 Jeanne et Valentin

Jacqueline Petitcolas, maire délégué de Gironville-sous-les-Côtes, aidée d'Élisabeth Janizen, secrétaire de mairie, a célébré, samedi, le mariage de son neveu Valentin Petitcolas, ingénieur en mécanique, avec Jeanne Lepeltier, chargée d'affaires. Les époux résident à Clichy-La-Garenne (92). Nos vœux de bonheur.



Géville ■ Mariage 09/08/2023 Kelly et Eric

Ce samedi 5 août, en l'absence du maire, le 1er adjoint Norbert Louzaouen a célébré le mariage entre Kelly François et Eric Charroy, en présence de leurs 3 enfants et de leurs familles et amis. Kelly est née le 25 février 1991 à Laxou en Meurthe-et-Moselle, Eric est né le 14 juin 1991 à Toul en Meurthe-et-Moselle également. Le couple réside à Géville. Nos vœux de bonheur.



Gironville-sous-les-Côtes 10/08/2023

Un blessé à la suite d'un refus de priorité

Aux alentours de 7 h 45 ce mercredi 9 août, un accident de la route s'est produit à la sortie de la commune de Gironville-sous-les-Côtes, sur la D908, en direction d'Apremont-la-Forêt.

D'après les pompiers qui sont arrivés dès 8 h 10 sur les lieux, deux véhicules légers étaient impliqués. Une version corroborée par les gendarmes de la brigade de Commercy, selon qui l'accident est survenu à cause d'un refus de priorité au niveau du cédez le passage présent au carrefour.

Si l'une des deux victimes a réussi à sortir seule et sans blessure de sa voiture, l'autre a dû être extraite par les pompiers et a été transportée pour des examens de contrôle au centre hospitalier de Toul. Son pronostic vital n'a pas été engagé.



L'accident a provoqué une sortie de route des deux véhicules. Photo Frédéric MERCENIER

Pendant l'intervention des pompiers, une circulation alternée a été mise en place par la gendarmerie à hauteur de l'accident.

● Maxime THOINET

Géville 23/07/2023

Dix bénévoles restaurent le vieux fort de Jouy-/s-les-Côtes

Cette année, à cause des guerres, ils sont seulement quatre « internationaux » (des Espagnols catalans) à avoir rejoint le fort depuis le 10 juillet sous l'égide du Service civil international dirigé par Aubin Rousselot. Mais six compatriotes venant de Nancy, Liverdun, Lyon, Montiers-sur-Saulx les accompagnent.

Tous travaillent dur et bénévolement pour restaurer les joints et les pierres cassées de la façade, installer et repeindre une vitrine pour le futur musée, refaire le verrou de sécurité du pont-levis et installer une goulotte en fonte d'époque (1883/85) près de

l'entrée.

C'est Marie-Thérèse qui assure l'intendance que tous reconnaissent de qualité, et Rémi et Pierre Rousselot et Michel Jeannin qui sont les moniteurs et chefs de chantier. Il faut souligner le courage et l'abnégation de tous ces bénévoles qui, depuis 22 ans, redonnent vie au vieil édifice abandonné depuis 1945.

Le week-end du 14-Juillet, les jeunes ont assisté aux feux d'artifice de Nancy, visité Metz et piqué une tête au Grand Bleu de Pont-à-Mousson, avant de découvrir les deux buttes de Mousson et du Mont Sec.



Dix bénévoles du SCI à l'œuvre.

10/08/2023
Jouy-sous-les-Côtes • La fête patronale
et la brocante sous la pluie



Entre deux averses, c'est chaudement vêtu que les visiteurs ont parcouru la fête patronale et la brocante.

La commune de Jouy-sous-les-Côtes était en fête le week-end dernier. Malgré une météo bien fraîche pour la saison, la fête patronale du village s'est bien déroulée ce samedi. Les traditionnels manèges, stand de tir, autos-scooters et la confiserie étaient présents, et les habitants ont pu danser jusqu'au bout de la nuit pour se réchauffer et se restaurer grâce aux bénévoles de l'association Gévillie Loisirs.

Le lendemain, a eu lieu la brocante, où quatre courageux exposants ont osé braver la pluie et le froid. Les bénévoles, toujours présents, ont pu rassasier les promeneurs du dimanche, tandis que les forains ont profité de l'éclaircie inespérée de l'après-midi pour ouvrir à nouveau leurs attractions aux visiteurs.

ALICIA VIVI 13/08/2023

LES VINS RÉVÉLÉS À COMMERCY

AU CELLIER DU CHÂTEAU,
ERIC PLATEL PARTAGE
SA PASSION POUR LES VINS,
LES ALCOOLES, LES BIÈRES
ET MÊME LES CAFÉS.
IL CONSEILLE, EXPLIQUE,
RACONTE...

Eric Platel, le Cellier du Château, c'est effectivement un spécialiste des vins, mais aussi des alcools, des bières et même des cafés. Il est un point d'entrée pour tous ceux qui veulent découvrir le monde du vin. Il est un point d'entrée pour tous ceux qui veulent découvrir le monde du vin. Il est un point d'entrée pour tous ceux qui veulent découvrir le monde du vin.

Bien sûr les clients peuvent choisir le vin qu'ils souhaitent, sans rien demander au professionnel. Mais ce serait se priver d'un plaisir qui précède celui de la dégustation. Celui de dialoguer avec Eric Platel, de l'écouter décrire un vin, parler de ce qui le fait. Queques minutes qui mènent à l'eau à la bouche. Les goûts, les budgets, les occasions sont autant d'infinies qui régissent les propositions. Il trouve ce qui faut dans ses nombreuses références, que ce soit des produits de vigneronniers méconnus ou des grands crus.

« Mais il y a aussi des vins qui sont des vins », précise Eric Platel. Pour les vins mais aussi pour les bières, les gins et même les cafés. Par exemple, la bière givrée est une des boissons préférées des clients qui viennent régulièrement dans son magasin. Il trouve ce qui faut dans ses nombreuses références, que ce soit des produits de vigneronniers méconnus ou des grands crus.



« Le vin est un produit vivant qui procure des émotions »

« Le vin est un produit vivant qui procure des émotions »

Eric Platel distille ses conseils en se renseignant sur l'occasion qui dicte l'achat : un dîner à deux, un apéritif, un barbecue, un anniversaire... Il conseille de ne pas sortir toutes les bouteilles en même temps et de ne pas les laisser au soleil. Il explique aussi que le vin rouge ne doit pas être bu à température ambiante, surtout l'été. Il faut qu'il soit servi à une température qui lui permette de s'exprimer. Les vins rouges doivent être servis à une température comprise entre 16°C et 18°C. Les vins blancs doivent être servis à une température comprise entre 10°C et 12°C. Les vins rosés doivent être servis à une température comprise entre 10°C et 12°C. Les vins effervescents doivent être servis à une température comprise entre 6°C et 8°C. Les vins de dessert doivent être servis à une température comprise entre 12°C et 14°C.

« Le vin est un produit vivant qui procure des émotions »

En cette saison, il propose par exemple des vins de « Caramouille », des vigneronniers d'Alsace qui ont créé un vin de « Caramouille ». C'est un vin de « Caramouille » qui a été créé par des vigneronniers d'Alsace. C'est un vin de « Caramouille » qui a été créé par des vigneronniers d'Alsace. C'est un vin de « Caramouille » qui a été créé par des vigneronniers d'Alsace.

JEAN-CHARLES VERGUET

12/08/2023
Jouy-sous-les-Côtes •
Nuit internationale de
la chauve-souris au fort



Les bénévoles des Amis du fort ont animé une visite commentée du site.

Comme depuis plusieurs années, le fort de Jouy-sous-les-Côtes a participé à la nuit internationale de la chauve-souris. 36 personnes curieuses d'en apprendre plus sur la vie des chauves-souris ont participé à cet événement ce samedi. L'animatrice de la CITEPESC (commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiropédes), association qui agit en faveur de la protection des chiroptères en Lorraine, a pu faire découvrir ces animaux mystérieux.

Contact du fort de Jouy :
TEL 03 29 92 08 87 Facebook :
Les Amis du Fort de Jouy.

Jouy-sous-les-Côtes 22/08/2023

Premier pèlerinage du 15 août pour le père Franklin



Le pèlerinage de l'Assomption s'est déroulé dans d'excellentes conditions, dans la petite église de Jouy-sous-les-Côtes.

Traditionnellement, le pèlerinage de l'Assomption de la Vierge Marie a lieu à la chapelle de Jévaux, en plein air et au pied d'un calvaire aménagé. Mais pour cette fête du 15 août de cette année, et en raison des orages récurrents sévissant tous les jours, la Paroisse Saint-Charles de Foucauld du Pays de Commercy a décidé de délocaliser le pèlerinage à l'église de l'Invention de Saint-Etienne à Jouy-sous-les-Côtes, commune de Géville. Sage décision, puisqu'un violent orage a sévi au beau milieu de l'office.

C'est dans une église comble, avec de nombreuses personnes et fidèles debout à l'entrée et sur le parvis de l'édifice, que le père Franklin, assisté de trois diacres, a célébré cette cérémonie

religieuse dédiée à la Vierge Marie.

Durant l'office, les enfants de la paroisse étaient appelés à participer à un atelier pratique qui se déroulait à la salle communale. Treize d'entre eux se sont appliqués à colorier des dessins prédécoupés symbolisant la joie, le service et l'amour. Les enfants ont présenté au prêtre et à l'assemblée religieuse le résultat de leur atelier manuel tout en expliquant la symbolique de cette activité commune.

À la fin de l'office religieux, les fidèles étaient invités à un moment convivial autour du verre de l'amitié et de douceurs, offerts par la Paroisse et les bénévoles. Enfin, après un pique-nique partagé, un office marial a eu lieu dans l'après-midi.

Corniéville 22/08/2023

Brocante et fête patronale sous le soleil



Parmi les exposants, le Méridional Guy Fortelle a séduit les visiteurs avec un savoir incomparable.

C'est dans un verger ombragé et bien verdoyant, situé au centre du village de Corniéville et à l'écart des habitations, que s'est déroulée la brocante annuelle de l'AGL (Association Géville Loizais), ce dimanche 20 août.

Tôt le matin, et dans une fraîcheur toute relative avant une forte chaleur annoncée pour l'après-midi, une quinzaine d'exposants avait déjà pris possession des lieux.

Parmi ceux-ci, Guy Fortelle, un habitué des brocantes, exposait à l'abri de ses parasols de nombreux objets hétéroclites, tout en discutant et « accrochant » les badauds de passage.

« Je suis du sud de la France, de Cagnes-sur-Mer, mais je viens tous les ans à Corniéville où j'ai des relations avec les

gens d'ici », explique-t-il.

En tant que sudiste, son abord est très facile et la conversation s'engage rapidement, en blaguant et souriant constamment, tout en commentant les objets exposés avec précision. « La brocante, c'est non seulement présenter et proposer des objets aux visiteurs, c'est aussi et surtout la connaissance, et expliquer leur histoire. Chaque objet est intéressant et particulier, il a une utilité bien souvent méconnue et parfois surprenante » ajoute Guy, intarissable sur le sujet.

Outre la brocante, c'était aussi la fête patronale au village, qui s'est poursuivie durant tout le week-end, avec bal, manège, confiseries et restauration.

Une nouvelle direction et des projets au collège des Tilleuls

Le collège des Tilleuls, plus gros collège de Meuse, a changé de direction. Un nouveau principal ainsi qu'une nouvelle principale adjointe en prennent les rênes pour cette rentrée 2023 et plus de 30 % des professeurs seront nouveaux eux aussi. Avec près de 700 élèves, il nourrit de belles ambitions.

Au collège des Tilleuls, la rentrée se prépare activement. Une rentrée un peu particulière puisque durant l'été, le principal, Jean Yves Florin et Peggy Doerler, principale adjointe, ont quitté l'établissement, le premier pour prendre sa retraite, la seconde a été nommée au collège de Ludres. Pierre Brasseur, principal du collège des Cuvelles à Vaucouleurs depuis 7 ans, arrive à Commercy pour diriger l'établissement. Il sera secondé par Caroline Viole, jusque-là principale adjointe du collège de Sainte-Marie aux Chênes (Moselle).

« Nous venons d'arriver. Nous prenons nos marques. Vendredi, nous allons rencontrer pour la première fois les enseignants rassemblés pour la réunion de rentrée » explique



Pierre Brasseur, le nouveau principal et son équipe.

que Pierre Brasseur en soulignant que cette rentrée 2023 sera aussi marquée par un important renouvellement de l'équipe enseignante. Plus de 30 % des professeurs seront nouveaux eux aussi.

Un gros chantier pour l'été 2024

Un gros dossier attend le nouveau principal et son équipe. En juillet dernier, le conseil

départemental a décidé de restructurer complètement le collège, mis en service en 1973. Il y a tout juste cinquante ans ! Un bureau d'études a été retenu qui devra présenter son projet au printemps prochain. Le chantier devant commencer à l'été 2024, est prévu pour durer au moins trois ans, sans que les cours soient interrompus.

Conduite par le conseil dé-

La rentrée au collège

La rentrée des professeurs de l'établissement se fera vendredi 1er septembre.

Pour tous les élèves de 6e, dont les 6e à parcours SEGPA et ULIS, lundi 4 septembre à 8h. Ces élèves n'auront pas cours mardi 5 septembre.

Pour tous les autres élèves des niveaux 5e, 4e et 3e, la rentrée se fera mardi 5 septembre à 8h.

A compter du mercredi 6 septembre, tous les élèves suivront les cours selon l'emploi du temps qui leur aura été remis le jour de leur rentrée.

partemental, il s'agit d'une opération lourde qui concerne le plus gros collège de Meuse. « Pour le moment, nous avons près de 700 élèves inscrits. Ce chiffre devrait encore évoluer. Pour les accompagner, près d'une centaine de personnes travaillent ici dont 57 enseignants » précise le principal en soulignant une relative stabilité dans les effectifs et un point encourageant, l'ouverture d'une nouvelle classe de 6e.

Une nouvelle classe ouvre à l'école « Les Mirabelliers »

L'école « Les Mirabelliers » peut être satisfaite de compter une classe de plus pour cette rentrée 2023. Elle accueillera vingt CE2 dans un cadre fonctionnel, opérationnel et innovant, tout en arc de cercle.

A l'heure actuelle, où de nombreuses fermetures de classes s'effectuent, et notamment dans les communes rurales, le groupe scolaire « Les Mirabelliers » de Jouy-sous-les-Côtes, commune de Géville, vient de créer et installer une classe supplémentaire pour cette rentrée scolaire, portant son nombre désormais à 6 classes primaires allant de la maternelle aux cours élémentaires.

Situé au « Chemin des écoliers », à l'écart des habitations et dans un cadre verdoyant, le groupe scolaire s'intègre parfaitement dans la localité.

Après quelques travaux réalisés cet été, une visite de l'établissement a eu lieu ce mardi 29 août à quelques jours de la rentrée scolaire, en présence de Sylvain Denoyelle président de la Codecom Côtes-de-Meuse/Woëvre ayant en charge la compétence scolaire, Jacqueline Petitcolas vice-présidente Codecom et maire déléguée de Gironville-sous-Côtes (commune de Géville), Alexandre Banvoy directeur général des services de la Codecom, et Pierre Brasseur maire de Géville.

Un point a été fait sur les travaux et aménagements ac-



Une 6e classe vient d'être créée au groupe scolaire « Les Mirabelliers » et ouvrira à cette rentrée.

complis récemment, dont l'assainissement pour 23 000 € TTC, et le chauffage pour 49 000 € TTC, entièrement financés par la Codecom.

Travaux et aménagements

« La Codecom compte 4 groupes scolaires sur le Territoire et travaille en étroite collaboration avec les municipalités, pour assurer bien-être et confort aux élèves, en effectuant des travaux et aménagements ponctuels. Nous mettons aussi un point d'honneur pour accueillir au mieux les activités périscolaires et petite enfance » explique Sylvain Denoyelle, en découvrant la nouvelle salle aménagée par la mairie pour le périscolaire.

Concernant la nouvelle classe, présentée par Alexandre Banvoy, la Codecom a investi

environ 5 000 € pour le réseau informatique, un tableau TBI (tableau blanc interactif), tout en récupérant de l'ancien mobilier. « Très ouverte sur l'extérieur et le milieu naturel et tout en arc de cercle, cette nouvelle classe s'intègre parfaitement dans cet établissement très fonctionnel, où l'espace est optimisé au maximum » ajoute le maire, Pierre Brasseur.

Tout est prêt et opérationnel pour accueillir au mieux les élèves d'ici quelques jours.

126

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, le groupe scolaire « Les Mirabelliers » accueillera 126 élèves provenant de Géville et de quelques villages environnants, dont 20 seront affectés à la nouvelle classe de CE2.